BX
2355
S4
année1
no. 7

LE SEMEUR

JUN 17 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

SOMMAIRE

Le Semeur.....E.-D. Roy

La formation personnelle..Antonio Perrault

Quelques Statistiques.....Charles Buron

Chronique de l'A. C. J.....Ls R. LaVergne

Petites notes.

PREMIÈRE ANNÉE—No 7.

Montréal, 324, rue Ste-Catherine, **MARS 1905**

LE SEMEUR

Bulletin de l'A. C. J.

PARAIT AU COMMENCEMENT DE CHAQUE MOIS.

Abonnements : Montréal . . . . . 60 cents
Canada et Etats-Unis . . . . . 50 cents
Autres pays . . . . . 3 fr.
Un numéro . . . . . 5 cents

N. B.—Les abonnements partent de septembre et février.

Nos collaborateurs doivent adresser leurs articles et toutes leurs communications—notes et nouvelles—à la Rédaction du Semeur 473, rue St-Denis, Montréal.

Toutes les lettres concernant l'administration du bulletin, abonnements, annonces, changements d'adresse, doivent être adressées à M. l'Administrateur du Semeur, G.-H. Baril, 324, rue Ste-Catherine. Tel. Bell Est 720.

Pour les renseignements touchant l'Association, l'organisation et l'affiliation des groupes et pour les commandes de brochures de l'A- C. J. écrire au *Secrétariat de l'A. C. J.*, 473, rue St-Denis, Montréal.

Comité de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française.

Antonio Perrault,, président, . .	174, rue Berri,	Montréal
Adélard Leduc, vice-président, . .	246, rue Ste-Elisabeth,	"
Jos. Versailles, vice-président, . .	127, rue Ontario,	"
Eugène Angers, secrétaire, . .	473, rue St-Denis,	"
Edmond Hurtubise, trésorier, . .	79, rue Souvenir,	"
L.-Renaud LaVergne, secr.-correspondant,	444, rue St-Denis,	"
Armand Dugas, secr.-correspondant,	105, rue St-Hubert,	"
R P. Charles Chaput, S. J., aumônier-directeur,	142, rue Bleury,	"

A. Chénard, Imp. 80, rue Iberville.

1ère année. No 7. Mars 1905.

Le Semeur

Je sème !
A chacun sa vocation.
La mienne, sans prétention,
Suffit à mon ambition :
Je l'aime.

Si vous alliez vous enquérir
A quel grenier je vais quérir
La graine que je jette en terre,
Vu que je suis un peu jaloux
D'aller semer aussi chez vous,
Je vous dirai tout, sans mystère.

D'abord, amis, sachez-le bien,
Le semis ne me coûte rien.
C'est un appoint d'heureux présage,
Et vous voyez que je suis sage,
Quand, par état, j'en fais usage ;
En essayez aussi l'emploi :
Il est à vous autant qu'à moi.

Au grand soleil comme sous cloche,
Par tous les temps, en tous climats,
Sous un ciel doux ou de frimas,
Même en prison sous une roche,
Sa vertu ne désarme pas,
Rien ne l'émousse ;
Il se trémousse,
Il faut qu'il pousse :
Son ardeur croît dans les combats,

De plus, il tient de sa nature
L'étonnante propriété
De donner la fertilité
Au sol rebelle à la culture.
Donc, il est fertilisateur ;
C'est la fortune, agriculteur.

Quand le terroir est favorable,
Son énergie incomparable
Lui fait rendre au moins cent pour cent ;
Si parfois, non moins admirable,
A vaincre il parait impuissant,
Il suit de plus près son affaire,
Et, comme il a du savoir-faire,
Lentement,
Doucement,
Sourdement
Il opère,
Et le gaillard, un beau matin,
Gras et prospère,
De son repaire
Sort, gai compère,
Comme un lutin.

Lorsqu'il a rivé sa racine,
Sur le champ
Décampe, hypocrite voisine,
De son champ,
Si tu ne veux qu'il t'assassine ;
Car il est l'agent destructeur
De tout malfaisant producteur...
Point de pacte avec toi ; non, non, point d'alliance!
En vain tu lui ferais la cour ;
Il a, grâce à l'histoire, acquis l'expérience
Que sa bonté pour toi sera sa perte un jour.

Non qu'il répugne au voisinage:
Il est des plus accommodants;
Mais il n'entend pas badinage
Avec les fâcheux prétendants...

L'ivraie !
Voilà, voilà le mortel ennemi
Qu'il ne saurait souffrir ni combattre à demi...
Jamais avec elle il ne fraie !
Quel bonheur !
Quand, à ses vœux enfin propice,
Pour le monde et pour lui, le souverain Seigneur
Permettra que la grande malfaitrice,
L'envahissante usurpatrice,
Sans laisser de son nom
Un rejeton
Périsse !
Ce jour-là, l'univers avec lui, délivré,
Chantera *l' Exultet* sur son corps exécré...

Mais je crois vous entendre dire
Avec aux lèvres un sourire :
"Ah ! ça, de ton semis tu vantes la vertu
Mais enfin, ô semeur, dis-nous, où le prends-tu ?"

A deux greniers je m'approvisionne.
L'un pourrait à lui seul féconder l'univers
Et nourrir les humains de ses produits divers ;
L'autre étend ses bienfaits et les proportionne
Au pays qu'entre tous le cœur affectionne.
Le semis du premier rend celui du second
Et plus pur et plus riche et, partant, plus fécond.
Mais au fait, parlons franc. Sous une allégorie
Où j'ai dissimulé pour piquer l'intérêt,
Vous avez, j'en suis sûr, deviné mon secret :
Ces greniers sont pour moi : l'Eglise et la Patrie.

E. D. Roy.

LA FORMATION PERSONNELLE

Ce que c'est.
Pourquoi et comment nous y devons travailler.

Il est écrit dans les statuts de notre Association " qu'elle est surtout une œuvre de formation personnelle. "

En traitant ce chapitre de notre organisation, il importe de rechercher en premier lieu ce que voulaient dire par ces mots les rédacteurs de notre programme et ce qu'en doivent entendre les camarades.

Sans aucun doute, cette phrase est une invitation et par elle nos devanciers priaient les membres de travailler eux-mêmes à l'instruction et à l'éducation de leur être, exigeaient que chacun d'entre nous peine principalement à développer son esprit, dilater son cœur, compléter et raffermir son caractère. Puisqu'en toutes choses il faut commencer par le commencement, le premier travail, dans le sens de la formation personnelle, devra porter sur la volonté, afin d'augmenter cette énergie intérieure qui pousse l'homme à vouloir, puis à s'efforcer ferme de réaliser ce qu'il veut. Sentant cette force en lui, il n'a pas de misère ensuite à tourner son esprit vers l'étude, son cœur vers les amours saines et les affections bienfaisantes. C'est donc une observation attentive et persévérante sur toutes nos facultés que l'on exige de nous.

Qu'il faille se conformer à cette règle, voilà qui n'est pas douteux.

A la première ligne de nos statuts, l'on a écrit que l'Association a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français et " de les préparer " à une vie efficacement militante.

Composée en majeure partie de jeunes gens récemment sortis des institutions d'enseignement secondaire, il est aisé de comprendre que l'Association ne pouvait pas lancer tout de suite ses membres dans la bataille publique.

Tout les premiers, nous confessons que nous ne sommes pas prêts, notre intelligence n'étant pas suffisammant ouverte ni nourrie, notre caractère pas assez bien formé. Par exemple, il y a des germes en nous et notre unique souci est de les développer.

Pour chacun d'entre nous, l'heure est venue d'accroître son initiative et de devenir, en une certaine mesure, son propre maître.

Durant les études classiques, nous marchons entre deux haies de surveillants dont les mains dévouées se hâtent vers nous sitôt que nos volontés chancelantes ont besoin d'être soutenues ou redressées. Le seuil du collège franchi, si l'élève des Ecoles de droit ou de médecine n'a pas liberté entière et complète indépendance, du moins est-il maître de déformer ou de réformer son âme. Les cœurs généreux qui ont lancé notre mouvement devaient donc pousser nos efforts vers la formation personnelle, à l'heure où nous ouvrons les yeux à la vie libre et trop souvent dangereuse du monde. Comment pourrions-nous soustraire notre conduite à leur manière de voir et ne pas nous jeter résolument dans le creuset de la préparation ?

Ces dernières phrases montrent que nos camarades ne pourront avoir une action sociale que plus tard; dans quelque temps seulement, ils seront capables de travailler, en connaisseurs, au progrès réel de ce pays et, en particulier, de notre race.

En logiciens que nous prétendons être, commençons par faire la surveillance intérieure afin d'avoir droit de faire la surveillance extérieure, craignant de devenir, en nous occupant trop tôt des autres,

" les maladroits moralistes de vingt ans " dont parle Paul Bourget.

L'Association catholique de la Jeunesse, en France, accomplit aujourd'hui des merveilles, mais il faut se souvenir que sa fondation remonte au mois de mars 1885 et ne pas oublier que ce qui apparaît présentement est un résultat.

A l'heure actuelle, notre Association à nous, jeunes Canadiens français, traverse encore une phase préparatoire, et la tâche qui incombe doit être accomplie par l'effort personnel dépensé par chaque membre pour se grandir lui-même et se mieux former.

Le pain que nos camarades veulent distribuer au peuple canadien ne pouvant être pétri que si chacun d'eux met la main à la pâte, sur quels moyens généraux s'appuieront-ils pour remplir ce devoir ?

Ouvrons une fois encore nos statuts. Dans l'œuvre de la formation personnelle, ils enseignent l'emploi de trois moyens, la *piété*, l'*étude*, l'*action*. Bien maniées, voilà trois armes pas mauvaises du tout, disent les gens d'expérience, pour façonner l'esprit et la conscience d'un homme.

Ce qu'il faut entendre ici par piété, c'est bien, n'est-ce-pas ? la pratique raisonnée, libre de respect humain et le moins possible routinière des devoirs du catholicisme. Un ami me disait récemment qu'il n'y a pas de bonnes habitudes, parce que, dans la répétition fréquente des actions même excellentes se glissent toujours l'inconscience, l'apathie, le laisser-aller. Il est assurément vrai que nous accomplissons trop souvent nos meilleurs actes religieux sans nous en apercevoir. Reste à conclure si dans semblable cas l'habitude demeure bonne et ne devient pas vicieuse.

Notre Association n'est pas une confrérie à petites dévotions, mais une assemblée de jeunes hommes qui croient et qui prient parce

qu'ils croient. Que ses membres aient donc une foi éclairée et qu'ils tiennent vraiment, de cœur et d'esprit, à ce que le " divin " soit constamment pour eux le plus doux des rayons qui colorent les horizons de ce monde.

Pas n'est besoin d'insister sur l'étude, le deuxième moyen conseillé. Qui ne sait rien est capable de fort peu de choses. Il est vrai qu'aux jours où nous sommes, en cette province *planent* au-dessus de nos têtes des incapables.

Mais à mesure que notre peuple grandira, ces tours de force, ou mieux de passe-passe, seront de moins en moins possibles.

S'instruire, voilà le plus ardent désir que doivent avoir nos amis. C'est leur devoir de faire partie d'un cercle d'études, d'employer leurs loisirs à la lecture des livres solides. Ce sont les principes qui éclairent. Ce sont les connaissances qui élargissent l'esprit, rendent capable de juger hommes ou choses avec justesse et justice.

Si tous les membres sont d'accord sur ces deux moyens, il est possible qu'il y ait, au sujet du troisième, divergence d'opinions.

Qu'est-ce que les fondateurs ont conseillé en proposant *l'action* ?

Ceux d'entre nous qui brûlent de se lancer tout de suite dans la mêlée s'appuieront peut-être sur ce point pour se croire autorisés à agir comme ils l'entendent.

Mais en lisant bien cette page de nos statuts, il est facile de comprendre que l'action proposée est celle " dans laquelle les jeunes gens acquerront l'expérience des hommes et feront comme l'apprentissage de la vie militante à laquelle l'Association veut les préparer."

Il va sans dire qne les membres sont fortement engagés à mettre au jour leurs premiers essais, le fruit de leurs labeurs. A la diffusion de leurs idées doit aussi s'allier, à l'occasion, le devoir de

défendre nos intérêts religieux et nationaux.

Pour satisfaire à cette dernière obligation, il n'est pas besoin d'une tribune ou d'un journal. Quotidiennememt, dans le cours très ordinaire de la vie, n'avons-nous pas maintes et maintes occasions de montrer qui nous sommes et de ne pas rougir des idées auxquelles nous nous dévouons ? Mais le principal point à retenir c'est que plus l'adversaire attaquera le rempart derrière lequel grandit la race canadienne-française, plus nous devrons redoubler d'ardeur à nous préparer, à nous mettre dans les mains toutes les armes nécessaires pour soutenir avec succès le siège.

Présentement, à notre humble avis, l'action sociale,—si le mot ne semble pas trop prétentieux pour l'œuvre que nous proposons ici,— l'action sociale que peuvent exercer les membres, c'est celle qui résulte de " l'exemple de la vie, " ainsi que le proclament si sagement nos statuts. Dès maintenant, nos camarades peuvent avoir une notable influence autour d'eux, dans leur famille, auprès de leurs amis, si leurs actes de chaque jour les révèlent hommes de devoir et de probité, hommes qui se surveillent et se forment vraiment.

Qu'ils n'oublient pas que le meilleur moyen "d'agir, " c'est de donner un exemple positif qui sollicite les autres à s'orienter vers les hauteurs. Tous les membres doivent être de ceux qui croient que, pour ne pas devenir farceur, il faut mettre l'accord entre les actes et les idées. Puisque, par exemple, ils veulent dire hautement que les principes du catholicisme sont ceux qui conviennent à l'individu, qu'ils prouvent donc d'abord qu'ils en vivent, eux, de ces principes et que ces derniers expliquent leur conduite en tous points noble et régulière.

Quand nous aurons veilli et dépassés l'âge des "imprudents

moralistes'', il faudra que l'un d'entre nous se donne la peine de rechercher la cause qui fait la faiblesse—pour ne pas dire la petitesse—de nos hommes publics, en cette province. Il ne serait pas surprenant que l'ami chargé de ce pénible travail trouvât leur plus grand vice dans l'habitude de ne se point soucier de mettre de la vérité et de la sincérité dans leur vie. Et il nous apprendra assurément aussi que ce mal se rencontre, non pas seulement chez les gens qui recherchent uniquement et par tous les moyens les intérêts matériels, mais aussi chez les hommes qui ont constamment à la bouche les mots " d'amour de la patrie, d'aspirations élevées, d'idéal. ''

Pour nous, membres de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française*, notre vie ne doit point se perdre en de semblables inconséquences.

Lorsque plus tard, nous nous adresserons aux foules par la parole ou par la plume, il faudra que personne d'entre ceux qui nous liront ou nous écouteront puisse secrètement se dire : " Cet orateur ou ce journaliste ment. Je l'ai vu agir en telle et telle occasions et ses actes étaient précisément le contraire de ses idées. ''

Prenons donc tout de suite l'habitude de mettre en notre vie de la logique. Pour cela, il n'est pas nécessaire de faire de longues dissertations aux personnes que nous coudoyons, ni de les ennuyer par nos *atqui* et nos *ergo*. Les grands mouvements de la tête et des bras ne sont point, non plus, de rigueur. Ayons surtout le courage d'accomplir pleinement le labeur quotidien. Que chaque camarade, selon l'expression du peuple, *fasse sa p'tite affaire* ; mais qu'il la fasse, qu'il la pousse jusqu'au bout et sans relâche, loyalement, honnêtement, avec dignité.

Et ainsi se complètera sa formation personnelle ; ainsi viendra la

valeur intellectuelle et morale ; de cette manière se fera la trempe du caractère, sans laquelle l'esprit, le talent, la science ne servent à rien. De cette constance aux petits devoirs, il retirera, non point l'infaillibilité, ni l'impeccabilité, mais un état d'âme, mais une orientation superbe de tout son être, une capacité d'accomplir de grandes choses.

L'Association verra son renom grandir et s'accroître sa popularité, parce que l'on dira des jeunes qu'elle a réunis qu'ils travaillent, étudient et se conduisent. Se composant de personnalités, de membres sinon brillants du moins suffisamment complets, elle les poussera ensuite vers la grandeur de l'action où se pourront développer largement et avec succès d'énergiques facultés.

A l'œuvre donc, mes chers amis. Que chacun d'entre nous s'efforce de s'élever à la taille d'homme, à la taille de catholique et de citoyen.

Antonio Perrault.

QUELQUES STATISTIQUES

Il y a déjà quelque temps paraissait dans un certain journal une correspondance signée par un homme animé sans doute de bonnes intentions, mais raisonnant, croyons-nous, d'une manière peu logique. "Les crimes meurtriers", disait-il, commis à Montréal depuis le commencement de l'année 1904 sont au nombre de sept... Parmi les personnes qui ont figuré comme accusés, quatre sont de nos compatriotes, les trois autres sont des italiens. Pour moi je n'écris pas tant pour dire combien nous devons nous sentir navrés de la perpé-

tration de pareils forfaits au milieu de nous, que pour chercher à faire ressortir la principale cause, celle qui selon moi est primordiale,—je veux parler du manque d'éducation qui naturellement n'est que le résultat du manque d'instruction".....

Evidemment notre ami ne veut pas dire que l'ignorance est l'unique cause de la criminalité parmi nous. Mais est-elle, comme il l'affirme, la cause principale et primordiale ! A ce compte il faudrait conclure que les meurtriers, dont il s'agit, n'ont aucune instruction, autrement ils n'auraient point commis de si grands crimes, la cause principale et primordiale disparaissant, l'effet doit de toute nécessité disparaître. Or est-il certain que ces hommes ne sont que des ignorants dépourvus de toute instruction ? Et puis il n'est question dans cet article que de crimes odieux commis dans la classe pauvre et ouvrière, pourquoi l'auteur ne nous parle-t-il de la classe des riches et des industriels ? c'est là qu'il pourrait en découvrir des forfaits perpétrés avec moins de brutalité sans doute, mais tout aussi nombreux et peut-être plus coupables aux yeux de Dieu, et pourtant l'instruction ne fait pas défaut à ces privilégiés de la fortune.

Aussi est-il étonnant de lire dans la même correspondance les lignes qui suivent : "Le moyen le plus efficace de diminuer de beaucoup le chiffre de la criminalité, c'est de vulgariser l'instruction, c'est d'instituer le plus tôt possible dans la province de Québec l'enseignement gratuit et obligatoire. Croira-t-on que si ceux qui ont été impliqués dans les meurtres que nous avons à déplorer, avaient été dès l'enfance formés d'après les règles de l'éternelle justice, se seraient quand même portés au crime ? je réponds dans la négative."—Rien de plus vrai, seulement nous ferons remarquer que c'est l'éducation morale et religieuse et non pas l'instruction gratuite et obligatoire, qui ensei-

gne les règles de l'éternelle justice et apprend à les mettre en pratique.

Pour être logique il aurait fallu écrire : "croira-t-on que si ceux qui ont été impliqués dans ces meurtres avaient reçu une instruction gratuite et obligatoire, ils se seraient quand même portés au crime"?—Et pourquoi pas?—

"Les statistiques des peuples les plus instruits, affirme notre bon ami, sont là pour appuyer ma thèse, on n'a qu'à comparer."

Eh bien ! faisons le relevé de ces statistiques et commençons d'abord par la France. M. Alfred Fouillée, qui n'est pas un catholique, écrit dans la Revue des deux Mondes :† "Depuis 1881 (année qui précède l'instruction obligatoire) le nombre des prévenus jugés par les tribunaux correctionnels a monté de 20,000 à 240,000. La criminalité à triplé quoique la population ait à peine augmenté. Aujourd'hui la criminalité de l'enfance dépasse presque du double celle des adultes et cependant les criminels de 7 à 16 ans ne représente pas 7 millions d'âmes.

A Paris plus de la moitié des individus arrêtés ont moins de 21 ans, et presque tous ont commis des fautes graves.

Prostitution enfantine : on a évalué à 40,000 en dix ans le nombre des enfants atteints.

Suicide : en 1880 5 par 100,000 ; en 1892, 24.

Suicides des enfants au-dessous de 16 ans : en 1887, 55. etc.

Voilà des faits tristement instructifs ! et pour les mieux apprécier, rappelons-nous qu'en 1881 seulement fut votée en France la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques, l'année suivante le 28 mars 1882, ce même enseignement fut déclaré obligatoire."

† 15 Janvier 1897.

Si de la France nous passons aux Etats-Unis, les statistiques ne sont pas plus favorables. Dans la seule ville de New-York les journaux nous apprenaient dernièrement qu'il y avait eu plus de vingt meurtres pendant un seul mois, le mois de décembre, et pourtant New-York est l'une des villes les mieux policées des Etats-Unis. La proportion ne varie guère pour les autres villes ; s'il y a une différence, elle est plus forte, il suffit de se rappeler Chicago. A cette manie criminelle de tuer son semblable souvent pour un futile prétexte, ajoutez la coutume barbare qui existe en certains états de "lyncher" tout nègre surpris en faute, puis la plaie du suicide et cette autre encore plus funeste : le divorce. Ecoutez ce que le Président Roosevelt disait dernièrement à une assemblée venue pour le consulter à ce sujet. " L'un des traits les moins intéressants et les plus tristes de la vie américaine c'est la diminution de la natalité et la rupture du lien conjugal même parmi nos vieilles familles. Il est évident que, pour la société comme pour les individus, il ne saurait y avoir de véritable progrès matériel, de développement artistisque ou scientifique, si la nation se suicide elle-même."

Voilà de nouveaux faits non moins tristes ! et pourtant s'il y a un pays qui se vante et que l'on vante à cause de ses écoles et de son enseignement gratuit et obligatoire, ce sont bien les Etats-Unis.

Au Canada, à la fin de l'année 1904 il y avait dans les pénitenciers 1,328 prisonniers, parmi lesquels 161 jeunes gens âgés de moins de vingt ans. Commentant ce fait, la *Gazette* affirme que la cause de cette criminalité surtout parmi les jeunes n'est pas tant l'intempérance, l'ignorance ou l'hérédité, mais la paresse et l'oisiveté. La même statistique criminelle montre que l'ivrognerie a augmenté de 28 p. c. en Ontario, 75 p. c. dans le Manitoba 100 p. c. dans la

Nouvelle-Ecosse. Québec avec ses mauvaises écoles, son système d'éducation arriérée, est la seule province où les délits pour l'intempérance aient diminué, la proportion est de 28 p. c. Ce n'est pas si mal pour un pays ou n'existe pas encore l'instruction gratuite et obligatoire.

Ontario a l'inappréciable avantage d'avoir des écoles gratuites et obligatoires, tous les enfants de 8 à 14 sont obligés d'aller à l'école ; or, la criminalité n'y a point diminué ; au contraire elle augmente chaque jour et dans une proportion plus considérable que la population ; le fait cité plus haut en est une preuve, on peut trouver d'autres preuves dans les statistiques criminelles de la province sœur. Mais chose plus étrange et détail très piquant, le système est en faillite même au point de vue de l'instruction qu'il devait efficacement donner. C'est le *Herald*, journal libéral de Montréal, qui le proclamait à la fin de janvier dernier.

Ontario schools a crying shame, Prof. Robertson strongly condemned public schools system of Ontario—tel est le titre flamboyant de son article. Nous pourrions pousser plus loin notre enquête, mais ces chiffres suffisent pour le moment.

Nous ne nions pas que la culture intellectuelle, surtout celle qui est littéraire et scientifique, aide à polir les mœurs d'une nation. Mais nous ne comprenons pas que l'instruction gratuite et obligatoire soit un moyen indispensable pour devenir honnête homme. L'histoire de tous les siècles et de tous les pays nous montre qu'un grand nombre d'hommes dépourvus de toute instruction ont été et sont encore d'excellents citoyens. D'ailleurs l'instruction gratuite et obligatoire comprend comme minimum la lecture, l'écriture et la comptabilité. Or comment ces trois arts peuvent-ils diminuer

la criminalité dans un pays ? L'écriture n'est qu'un exercice matériel. D'autre part nous ne sachons pas que la lecture (hormis qu'elle se fasse dans le Devoir du chrétien) et la comptabilité puissent enseigner les règles de l'éternelle justice.

Soyons francs et logiques.

Si l'on veut diminuer les plaies dont nous gémissons, ce n'est pas tant le niveau intellectuel, mais c'est le niveau moral qu'il faut élever, c'est l'esprit de foi qu'il faut entretenir et raviver parmi nos populations, c'est l'amour de la vertu qu'il faut répandre. " Pour élever un homme comme pour civiliser un peuple" dit Taparelli, "il faut que la sensibilité et la passion soient employées à former l'habitude de vouloir le bien et de pratiquer la vertu, en quoi consiste la vraie perfection de l'individu et de la société."

Aussi une bonne législation ne vise pas tant à *développer* les hommes mais à les *diriger* vers le bien. " Or c'est l'éducation morale et religieuse qui forme dans l'homme ces habitudes de vertu, c'est l'éducation morale et religieuse qui enseigne à l'homme à mettre un frein à sa colère, à dompter sa cupidité, à maîtriser son intempérance, en un mot à pratiquer la justice et la charité sans lesquelles aucune société ne saurait atteindre sa fin.

Cette éducation commence pour l'enfant sur les genoux de sa mère, c'est elle qui lui apprend à juger avec vérité, à vouloir avec droiture, à agir avec honnêteté. Au besoin une correction corporelle fera entrer plus avant la leçon mal apprise ou trop vite oubliée. Puis cette éducation se développera et s'affirmera par l'explication du catéchisme, l'enseignement de la vertu et des moyens de la pratiquer et par les exemples de la vie chrétienne proposés, chaque dimanche, dans des sermons simples et instructifs; toutes choses qui peuvent

s'apprendre sans qu'il soit en aucune façon nécessaire de rendre l'instruction gratuite et obligatoire...

Peut être que si ces lignes tombent en certaines mains on nous accusera d'être un ignorantin, un obscurantin, un homme du moyen âge. Nous répondrons à ces gens là que nous sommes peut être plus qu'eux en faveur de l'instruction. Nous voulons la répandre autant que posible parmi le peuple, c'est là un des buts de l'A. C. J., nous souhaitons qu'elle soit gratuite pour ceux qui ne peuvent pas payer, nous désirons voir notre gouvernement s'intéresser davantage à l'instruction et à l'éducation de notre peuple. Nous croyons très sincèrement que le salaire des instituteurs et institutrices est trop minime. Si l'allocation accordée aux professeurs était plus élevée, plusieurs mieux instruits et surtout mieux préparés se donneraient à l'enseignement ; bien plus nous serions en faveur d'une loi qui exclurait de l'usine ou de la manufacture les enfants trop jeunes, afin de leur permettre de fréquenter l'école.

Mais nous ne voulons pas de l'instruction gratuite et obligatoire parcequ'elle exige la création d'un nouveau ministère entre les mains duquel serait tout l'enseignement, du moins primaire. Nous ne voulons pas de l'instruction gratuite et obligatoire parcequ'elle n'est qu'un leurre et quelle viole ouvertement les droits de l'Église et ceux des parents. Nous ne voulons pas de l'instruction gratuite et obligatoire parcequ'elle conduit naturellement à l'absence de toute éducation religieuse—en un mot à l'école neutre.

Charles Buron.

CHRONIQUE DE L'ASSOCIATION

Le mois dernier, le *Semeur* contenait une chronique touchant les groupes et leurs cercles d'étude. Chaque livraison de notre petite revue se chargera d'apporter à ses lecteurs de semblables nouvelles. La Rédaction du *Semeur* s'attend à ce que ces rapports intimes soient un lien nouveau qui nous attache davantage à l'œuvre commune. C'est de cette manière que les amis qui s'intéressent à l'Association constateront que notre travail n'est pas vain, et que nous faisons réellement quelque chose. Depuis la dernière livraison du *Semeur*, nous avons reçu plusieurs communications relatives aux groupes. Elles parlent un langage consolant, et nous donnent une idée vraie de la vie qui anime leurs cercles d'études. Nous ne croyons mieux faire que de reproduire des extraits des lettres qui nous sont parvenues.

Le secrétaire du cercle de St-Hyacinthe nous écrit : " Dans le mois de janvier, nous avons eu deux séances. Il y a beaucoup d'encouragement. Voici quelques-uns des sujets que nous avons traités : L'historique des unions ouvrières ; l'instruction gratuite ; un ministère de l'instruction publique ; de l'usure; la thèse socialiste et le programme ouvrier ; les caisses rurales ; l'éducation de l'enfant." Espérons que ce vaillant cercle fera bientôt profiter de ses travaux tous les lecteurs du *Semeur*.

Le vieux Québec ne reste pas en arrière. Il nous fournit deux cercles. Le premier est à la Haut-Ville.

Le bureau du nouveau groupe est ainsi constitué : président, Gustave Bernier ; vice-président, Oscar Dumaine ; secrétaire, Télesphore Martin , assistant-secrétaire, Rolland Dion.

Nous n'avons aucune crainte au sujet de ce nouveau cercle. Il grandira rapidement ; il est né en si bonne terre. " Les jeunes gens qui composent ce groupe, lisons-nous dans la *Vérité*, peu nombreux encore, mais pleins d'esprit chrétien et de généreuse ardeur pour le travail, donnent de belles espérances." C'est un joli début et nous prions nos amis de continuer leur travail.

Saint-Sauveur nous donne l'autre cercle. Saint-Sauveur conserve toujours la passion des nobles causes. Et avec quel enthousiasme ces jeunes se joignent à nous. Ce ne sont plus quelques camarades courageux qui commencent humblement. C'est toute une société de quarante membres qui adhère à l'Association et qui adopte ses statuts généraux.

" Les chasseurs Salaberry ", tel est le nom de ces braves.

Leur société se divise en quatre parties : partie musicale, partie dramatique, partie militaire et partie littéraire. Dans ces différents groupes, se recrute le nouveau cercle d'étude Salaberry. Voici son bureau de direction : président, Louis Savard ; vice-président, Ernest Légaré ; secrétaire, Arthur Gravel ; trésorier, Joseph Pelletier.

Le cercle étudiera, cette année, l'histoire et la géographie. Ses membres donneront une conférence sur le code municipal, une autre sur l'éducation, une troisième sur le devoir électoral. Ces conférences populaires seront données gratuitement aux jeunes gens et aux ouvriers. Enfin, pour couronner ce beau programme, le R. P. A. Barette, O. M. I., directeur du cercle, fera lui-même une conférence sur l'Association catholique de la Jeunesse.

J'ajouterai un mot relativement au cercle Duhamel, d'Ottawa.

Dans le dernier numéro du *Semeur*, le camarade Dugas nous a montré avec quel entrain et quelle régularité nos camarades s'étaient

réunis neuf fois, l'an dernier. Aujourd'hui, qnelques détails sur leur programme d'études et leur bureau de direction ne seront pas sans intérêt, je crois, pour nous tous. La question scolaire est le sujet de leurs études. En voici les grandes lignes : I. Les principes de l'Eglise.

II. L'édifice scolaire édifié dans Ontario et dans Québec ; leurs différences, étroitesse de l'esprit protestant dans l'un ; largeur de l'esprit catholique dans l'autre.

III L'édifice scolaire édifié en France depuis Napoléon jusqu'à nos jours. Les libertés conquises, et la ruine de ces libertés par la franc-maçonnerie.

IV L'œuvre scolaire de l'Eglise.

C'est sous la direction de M. l'Abbé S. Corbeil que nos camarades travaillent cette grande et importante question. Voici les noms des officiers élus : président, R. Lapointe: vice-président, E. Thériault, secrétaire-archiviste, O. Léveillé ; trésorier, H. St-Jacques ; conseiller-bibliothécaire, B. Boutet.

Le secrétaire du cercle Saint-Louis, lequel a été fondé ici à Montréal, il y a déjà trois ans, nous envoie les noms de ses officiers :

Le camarade Georges Baril, de l'Administration du *Semeur*, a été élu président. Les autres officiers sont :F. Roby, secrétaire ; Beaugrand Champagne, trésorier ; C. Hébert, archiviste ; E. Barette, conseiller.

Ces notes prouvent que les membres de l'Association s'organisent. Nous connaissons assez leur zèle pour assurer nos lecteurs que nos amis n'en resteront pas là. C'est un commencement. Le travail sérieux sollicite maintenant leurs efforts. Que tous ceux qui font partie de ces cercles d'études se livrent donc à leur labeur. S'il

est poursuivi avec persévérance, il ne manquera point de produire d'heureux résultats. Les membres en retireront un grand profit pour leur formation personnelle, et, plus tard, l'Eglise et la Patrie bénéficieront de leurs labeurs.

S'il nous était permis de formuler un vœu, nous souhaiterions la création de deux nouveaux cercles, l'un s'occupant des questions sociales, l'autre s'occupant de la grande question de la Colonisation. Qui les premiers réaliseront cette idée ?

Louis-Renaud LaVergne
Secrétaire-correspondant.

PETITES NOTES

Au nombre de nos abonnés au *Semeur*, nous comptons beaucoup de jeunes qui ne sont pas encore membres de l'A. C. J. Que tous ceux, parmi eux, qui désirent faire partie de l'Association nous envoient leur nom le plus tôt possible. Nous ne leur demanderons aucune cotisation d'ici au mois de septembre.

***

Nos remerciements les plus sincères au directeur de la Vérité, Mr Tardivel. Il a réduit le prix de l'abonnement à $1.00 pour les membres de l'A. C. J. Tous sans aucun doute sauront profiter de cette marque de bienveillance.